

Fich'info

du 4ème trimestre 2021

Enfin !

Le CAF-SLV est en train de revivre - littéralement ! - après cette longue période de confinement, et après le désastre provoqué en début d'année par la tempête Alex dans nos montagnes du Mercantour: les activités sont en train de reprendre dans chacune des sections de notre club. Cependant, même si la situation sanitaire s'améliore, nous devons tous rester extrêmement vigilants et respecter intégralement les consignes anti-Covid abondamment détaillées par ailleurs (cf les recommandations pour chaque sortie ou randonnée).

La très bonne nouvelle provient du rétablissement de notre président après les mois très difficiles qu'il a traversés. Patrice nous est revenu: il a lutté sans faiblir contre le virus; il retrouve des forces chaque jour un peu plus; et tout récemment il a vaillamment animé le comité directeur. Bravo Patrice!

Et merci d'être de retour.

Votre agenda

Mercredi 20 octobre 2021

Assemblée générale
Salle Ferrière à Saint Laurent du Var 19 heures

Vendredi 26 novembre 2021

Soirée à thème
Salle E à à Saint Laurent du Var 19 heures
Au cours de cette soirée intitulée « Enfin! », Alain Berthe nous réservera quelques (bonnes) surprises.
Un buffet (autorisé par la mairie) est opportunément prévu, qui nous permettra de fêter dignement la reprise de nos activités.
Soyons nombreux à répondre présent!

Quelques annonces

Commission Alpinisme et Escalade
(Bruno Rousseau)

Ces deux commissions ont repris leurs sorties conformément à leurs programmes.
Le programme de la saison 2021-2022 (1er Octobre 2021 - 30 septembre 2022) est en ligne sur le site du club.
À très bientôt, donc !

Commission Velours
(Alain Berthe)

Trois séjours «Velours» sont proposés dans le programme annuel pour l'été 2022. Mais il est important que les adhérents soient d'ores et déjà informés.
Un contact a été pris avec les hébergeurs sur les disponibilités aux dates prévues, et sur la tarification. Or, pour pouvoir

enregistrer notre demande un chèque de réservation est demandé et ce très longtemps à l'avance (parfois un an, eh oui!).

C'est dire que cette programmation demande que les intéressés pensent à se pré-inscrire dès que possible.

Voici les trois séjours:

11-12 Juin 2022 Refuge des Boules (La Valette)

Attention! ce refuge n'est pas gardé et de ce fait il faut apporter la nourriture et le couchage; ce portage nécessite un entraînement et un équipement.

Date limite d'inscription: 15/02/22

5 participants

Jour 1: La Valette – refuge

Jour 2: Col de Chalufy

1-3 Juillet 2022 Colmar les Alpes.

Gîte Gassendi 50 € pour la demi-pension.

Date limite d'inscription: 15/02/22

10 participants

Jour 1 : Vallée de Chasse à partir de Villars

Colmars

Jour 2 : Val d'Allos

Jour 3 : l'Encombrette ou autre, à partir de Raterly

22-25 Septembre 2022

Les Tourres (Châteauneuf d'Entraunes)

Date limite d'inscription : 15/04/22

10 participants .

Jour 1 : Châteauneuf d'Entraunes – Les Tourres

Jour 2 : Col des Trente Souches

Jour 3 : Col de Pal ou col de Barels

Jour 4 : Retour en passant par les Gorges de Saucha Negra

Au fur et à mesure toutes les précisions utiles vous seront fournies ; mais si vous êtes intéressé(e)s n'oubliez pas de vous pré-inscrire sans tarder. Merci.

****Rappel concernant le certificat médical***

À l'occasion du renouvellement des licences, il peut être nécessaire de renouveler aussi votre Certificat Médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des sports de montagne (CACI).

Comme vous pouvez le lire dans la note de la fédération (au recto de l'auto-questionnaire de santé) sa durée de validité est limitée. Elle a été fixée à 10 ans pour les moins de 50 ans, 5 ans entre 50 et 65 ans et 3 ans au-delà.

À chaque renouvellement de licence, une réponse négative à toutes les rubriques de l'auto-questionnaire de santé dispense de fournir un nouveau certificat, mais uniquement pendant les périodes de validité de 10, 5 ou 3 ans définies ci-dessus.

Il est à noter que l'auto-questionnaire de santé est un document strictement personnel, il ne doit pas être remis au club, seul le certificat doit être transmis, par courrier avec votre renouvellement de licence ou par mail au gestionnaire des adhérents, Yves Delanglade. (yves.delanglade@orange.fr)